

Invasive avérée émergente

Version du 01/12/2018

Description

C'est une plante aquatique vivace en rosette avec des parties émergées, possédant des stolons qui produisent en automne des bulbes de couleur blanche à bleuâtre (semblent rarement produits dans la région toutefois).

Elle peut atteindre jusqu'à 1 mètre de haut. Elle possède des fleurs disposées en ombelle sur plusieurs étages, à 3 pétales intégralement blancs (20-35 mm de diamètre) et à anthères jaunes. Les feuilles sont généralement obtuses et à divisions larges mais elles restent très variables d'un pied à l'autre.

C'est une espèce dont les populations naturalisées en Pays de la Loire sont monoïques (Fleurs mâles en haut, fleurs femelles en bas). Ailleurs, on peut trouver des populations dioïques présentant uniquement des fleurs mâles. Ce seraient ces dernières populations qui auraient été introduites pour l'ornement. L'origine des populations naturalisées de la région n'est pas connue.

Confusions possibles

En Europe, *Sagittaria latifolia* peut se confondre avec *Sagittaria sagittifolia*, indigène. Cette dernière possède des fleurs à anthères pourpres et des feuilles de deux types, en lanière sous l'eau et en forme de fer de flèche étroit (<4cm de large) sur les feuilles émergées.



Sagittaria latifolia © R. Ragot, CBN de Brest

FAMILLE :
ALISMATACEES

SYNONYMES :
Sagittaria chinensis
Sagittaria esculenta
Sagittaria gigantea
Sagittaria hastata
Sagittaria obtusa
Sagittaria variabilis

NOMS VERNACULAIRES :
Sagittaire à larges feuilles
Sagittaire obtuse

TYPE BIOLOGIQUE : Hemicryptophyte à stolons

HAUTEUR : 30-100cm

FLORAISON : juillet – septembre

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE
Amérique du Nord

MODE D'INTRODUCTION
Introduite pour sa valeur ornementale, les premières observations dans le milieu naturel en Europe datent de la moitié du XX^e siècle (1931 en Roumanie, 1940 en Italie, 1941 en Grande-Bretagne). Elle est mentionnée en France et en Belgique à partir de 1997 (CABI, SIFlore).

Outre son utilisation comme plante ornementale, la sagittaire à larges feuilles est utilisée dans des systèmes de traitement des eaux usées et des eaux pluviales. Il tolère et assimile d'importantes quantités de substances nutritives, en particulier le phosphore.

STATUT D'ESPECE EXOTIQUE ENVAHISSANTE
EN PAYS DE LA LOIRE

- Invasive avérée émergente



Fleur de *Sagittaria sagittifolia*, indigène © J. Le Bail, CBNB



Variabilité foliaire chez *Sagittaria sagittifolia* © J. Le Bail, CBNB



Morphe à feuilles larges de *Sagittaria latifolia* © J. Le Bail, CBNB

Milieu
aquatiques
à détrempés

⚠ A ce jour, espèce non réglementée

Biologie et écologie

> Une plante pionnière à large amplitude écologique et à forte croissance

La Sagittaire à larges feuilles tolère une large palette climatique. C'est une plante aquatique qui colonise soit les eaux stagnantes et calme de faible profondeur, soit des rives boueuses et humides à submersion fréquente. La plante a des racines suffisamment fortes pour survivre à de grandes variations du niveau d'eau et à des courants plus ou moins forts. Elle peut également se développer jusqu'à 2000 mètres d'altitude. Elle préfère les eaux en situation ensoleillée. Elle est adaptée à une large gamme de pH (5,9 à 8,8) et a une préférence pour les eaux riches en carbonates et en phosphates.



Inflorescence bisexuée de *Sagittaria latifolia*
© Fabien Dortel, CBNB

> Une dissémination mixte ?

La Sagittaire à larges feuilles se reproduit principalement par les tubercules qui sont formés sur les rhizomes. Du fait de la présence de populations bisexuées, dans la région, la dissémination par les graines semble probable, même si leur potentiel de germination n'a pas encore été mesuré (dispersion par les eaux).

> Impacts et capacités d'action

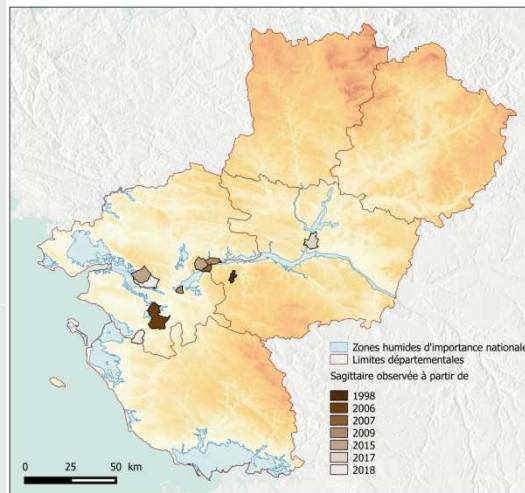
La Sagittaire à larges feuilles peut menacer les habitats marécageux et rentrer en compétition avec les espèces végétales natives des roselières pionnières et des bords des eaux. L'espèce peut aussi occuper les canaux artificiels et boucher les fossés de drainage (CABI, 2015), mais aucun impact économique majeur n'est encore recensé. Toutefois, les populations étudiées n'étaient pas fertiles et il pourrait en être autrement dans notre région.

Les possibilités de confinement, de régulation, voire d'éradication dépendront notamment de la capacité de la plante à produire des graines viables. Il pourrait s'avérer difficile de confiner les populations si elles se reproduisent par graines.

TYPES DE MILIEUX COLONISES

Plante des milieux aquatiques qui colonise les eaux douces stagnantes peu profondes ou les berges des cours d'eau, en particulier les roselières pionnières de l'*Oenanthion aquaticae*.

RÉPARTITION EN PAYS DE LA LOIRE



Fond cartographique : BDALTI IGN
Source : Calluna du CBN de Brest, SiCen du CEN Pays de la Loire, Base URCPiE
Réalisation : CBN de Brest, novembre 2018

Au 15/11/2018, la Sagittaire à larges feuilles a été signalée comme spontanée dans 7 communes ou communes déléguées en région Pays de la Loire, où elle est plus ou moins installée:

- en Loire-Atlantique : Couëron, Le Cellier, Oudon, Saint-Etienne de Montluc, Saint-Sébastien-sur-Loire,
- en Maine-et-Loire : Angers, La Varenne

Par ailleurs, elle avait été signalée cultivée au Fuiet (49) dès 1998 (O. Gabory, comm.pers.).

Que faire si vous pensez avoir rencontré cette espèce ?

> **Ne pas tenter d'intervenir soi-même** pour retirer la plante et éviter tout déplacement ou piétinement inutile dans les zones colonisées, densément ou non.

> S'assurer de l'identité de la plante

- Localiser la zone colonisée le plus précisément (photo aérienne ou coordonnées GPS).
- Rechercher l'espèce dans les biotopes similaires aux alentours immédiats du point d'observation.
- Prendre plusieurs prises de vues (au moins une photo générale du site, une photo de la zone colonisée et une photo de détail pouvant permettre l'identification de l'espèce).
- Envoyer ces éléments à f.dortel@cbnbrest.com. Le Conservatoire botanique pourra demander un échantillon si les photos ne sont pas suffisantes pour confirmer l'identification (fragment de tige feuillée à conserver dans une poche plastique hermétiquement fermée avec un essuie-tout humidifié).

> **S'il s'agit bien de la Sagittaire à larges feuilles** : en fonction de l'enjeu, une première visite de site avec le Conservatoire botanique et le Conservatoire d'espaces naturels pourra être organisée, de préférence avec les gestionnaires concernés. Un diagnostic environnemental et une évaluation des risques seront ensuite réalisés avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'étudier les possibilités d'action.



Douve tertiaire comblée par *Sagittaria latifolia* – Marais de la Musée à Saint-Etienne-de-Montluc © F. Dortel, CBNB